collecte des encombrants

Par **ecolo39**, le **12/07/2024** à **09:24**

Bonjour

Je n'ai pas trop trouvé de rubrique pour ma question donc je poste ici

Dans ma ville avant pour le ramassage des encombrants (déchets électriques) il y avait une fois par mois un point de dépôt pour toute la ville où on venait apporter à une équipe les objets électriques défectueux (ex sèche cheveux, imprimante en panne, etc.) ce que personnellement je trouvais très bien. Ce service a été supprimé. Je comptais donc aller à la déchetterie pour déposer mes objets défectueux pour le recyclage (dans mon cas un mini chauffage imprimante morte). La déchetterie la plus proche a été supprimée et je pense mutualisée en 1 seule déchetterie.

Un système a été mis en place et je trouve que ca pose probleme.
En gros on choisit un créneau sur un site web (matin ou apres midi c'est une tranche large) et un lieu de dépot proche de chez soi. Ma rue est piétonne donc je ne peux pas le mettre à coté des poubelles comme indiqué sur leur site. Il est indiqué mettez le à l'emplacement habituel de vos déchets et ma rue n'est pas existante dans leur liste des rues donc j'ai du en choisir une autre.

J'ai fait comme il était expliqué sur leur tuto. Il faut mettre le QR code sur les objets pour lesquels on demande le ramassage. A l'époque des encombrants (quand ils étaient ramassés comme c'était le cas avant dans toute la France devant chez soi) très couramment des gens se servaient dans ce qu'on déposait probablement en pensant pouvoir bricoler dessus. Ca ne me dérange pas si ils y trouvent leur bonheur. Ce qui m'embête c'est si la personne prend et ensuite se rend compte que finalement ca l'intéresse pas et que mon objet ne soit pas ramassé par le service mais pris puis abandonné ailleurs et donc pollue et que moi comme il y a ma référence QR code dessus je me prenne une amende pour abandon d'objet (alors que j'aurais tout fait dans les règles).

En effet je ne peux pas être derrière le ramasseur d'encombrants comme en plus c'est une tranche large (ex : 7h/13h) et même pas un horaire précis. Ca m'aurait paru beaucoup mieux qu'un rendez vous soit fixé avec le particulier qui vienne avec ce qu'il a à faire ramasser par ex à 13h ou de mettre 1 fois par mois un ramassage pour tout le monde d'un quartier ce qui évite en plus de faire déplacer un service pour 2/3 objets (ce qui en plus pollue beaucoup plus que si on vient pour toute une ville 1 jour précis comme c'était le cas avant). Le système précédent était beaucoup mieux car collectif et pas basé sur le ramassage d'une seule personne vu que ce jour là il n'y aura peut être que moi. Je ne trouve pas ça écolo et est ce qu'on peut me mettre une amende si quelqu'un déplace mes objets et les abandonne ailleurs

alors que j'ai tout fait comme il fallait ?

voila le simulateur pour que vous voyez

https://www.valleesud.fr/vos-services/dechets/vallee-sud-recycle/

Merci de votre avis.

Par **Lorella**, le **12/07/2024** à **12:36**

Bonjour,

Si vous n'êtes pas content du ramassage des déchets de votre ville, c'est à votre mairie ou agglomération qu'il faut envoyer vos commentaires. Les gens râlent entre eux, mais personne ne fait la démarche auprès des instances concernées. Ce n'est donc pas productif.

Sinon, vous pouvez voir dans les magasins qui vendent des appareils ménagers pour y déposer les vôtres. Dans un magasin Boulanger, il y a un bac à l'entrée pour le petit matériel usagé.

Pour des encombrants qui peuvent encore servir, j'ai eu l'occasion de faire appel à EMMAUS. C'est gratuit. Ils se déplacent à domicile selon RDV.

Voir aussi du côté des magasins de réemploi, les ressourceries. les recycleries.

Regardez ici pour en savoir plus

https://quefairedemesdechets.ademe.fr/

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés